



Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

STRATÉGIE DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Résumé

Améliorer les conditions de logement des Autochtones de l'Ouest du Canada Perspectives nationales, régionales, communautaires et individuelles pour changer l'avenir des personnes sans abri

W. Thurston, N. Oelke, D. Turner et C. Bird, Université de Calgary, 2011

La présente étude dégage les politiques, les procédures et les pratiques les plus efficaces pour intervenir auprès des Autochtones sans abri.

Terme clé

Sécurité culturelle : Une compréhension de l'histoire des Autochtones au Canada, notamment du fait que la plupart des Autochtones souhaitent une réconciliation avec le reste du Canada après des décennies de discrimination et de mauvais traitements.

Enjeux

Il faut :

- accroître le nombre de services destinés spécialement aux Autochtones fournis par les organisations d'aide aux personnes sans abri;
- mieux comprendre et utiliser la sécurité culturelle, en particulier dans le cadre des interventions auprès des Autochtones;
- adopter des politiques organisationnelles qui incluent la sécurité culturelle;
- mieux comprendre le rôle de l'identité culturelle;
- accroître l'importance accordée aux besoins des Autochtones dans le cadre de la recherche sur l'itinérance.

Participants à l'étude

Des organisations qui donnent des services, visant à résoudre les problèmes d'itinérance chez les Autochtones de Winnipeg, de Saskatoon, de Regina, de Calgary, d'Edmonton, de Vancouver et de Victoria.

Méthode d'enquête

Étape 1 : Création d'une base de données

La base de données comprenait 194 organisations qui fournissent des services de logement aux Autochtones. Elle contenait de l'information sur les organisations, les programmes et leur portée, et les services de logement offerts.

Étape 2 : Politiques, procédures et pratiques

Quarante-deux organisations ont été interrogées pour déterminer les pratiques et tendances en matière de service.

Étape 3 : Études de cas

Six organisations qui fournissent aux Autochtones sans abri des services jugés efficaces ont participé à l'étude; deux représentants de chacune de ces organisations ont été interrogés.

Étape 4 : Capacité organisationnelle

Les chercheurs ont évalué la capacité des organisations à participer à une initiative visant à améliorer les conditions de logement des Autochtones.

Conclusions

- Les recherches sur les services destinés spécialement aux Autochtones sont rares, et la reconnaissance de la situation et des besoins particuliers des Autochtones sont limités.
- Il est nécessaire de reconnaître que le leadership des Autochtones et leur participation à la coordination sont cruciaux pour répondre aux besoins des Autochtones sans abri.
- Les organisations autochtones sont dans une position privilégiée pour aider les Autochtones sans abri :
 - le rétablissement des liens culturels est un facteur important du bien-être et du succès des Autochtones sans abri;
 - l'établissement d'une relation de confiance et le mentorat par les pairs améliorent l'efficacité de la prestation des services.
- La sécurité culturelle dans le cadre des services peut aider à assurer la continuité culturelle chez les Autochtones.
- Il semble que les fournisseurs de services aux personnes sans abri sont isolés par rapport aux structures locales et aux autres domaines de spécialisation, ce qui limite l'établissement de partenariats.
- La collaboration interculturelle entre les fournisseurs de services est compromise par de multiples obstacles, y compris l'incompréhension, le racisme et les compétences gouvernementales.

Pratiques efficaces de prestation de services aux Autochtones sans abri

- L'intégration des principes de la **sécurité culturelle** dans les politiques, les procédures et les pratiques est essentielle pour que toutes les organisations et leurs employés fournissent aux Autochtones des services respectueux et adéquats.
- L'**établissement de partenariats et de relations** est essentiel pour favoriser la collaboration dans les efforts visant à répondre aux besoins des Autochtones sans abri et à assurer la sécurité culturelle.

- La participation des Autochtones à la **gouvernance** et à la **coordination** des services destinés aux personnes sans abri doit être soutenue par l'ensemble de la communauté autochtone et par les fournisseurs de services aux personnes sans abri.
- La mise en place d'un processus de financement permettant la prestation de **services destinés spécialement aux Autochtones**.
- La **responsabilisation et la crédibilité** peuvent être établies en participant à des évaluations, à la recherche et à des partenariats et en faisant preuve de flexibilité dans la façon de répondre aux besoins de la collectivité.
- La **représentation autochtone au sein du personnel** est importante pour fournir des services aux personnes sans abri.
- Le **rétablissement des liens culturels** est crucial pour répondre aux besoins des Autochtones sans abri.

Contactez-nous

Contactez-nous pour plus de renseignements sur cette étude.

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne au www12.rhdcc.gc.ca.

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Emploi social et Développement Canada par courriel à l'adresse suivante : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.